

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL614

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 8

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 14, substituer au mot : « Il » les mots : « Le rapport ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.